

## LISTE DES FOURNITURES : TPS 2022/2023

- 1 petit sac à dos (pour le cahier de liaison 17x22, le doudou, le goûter pour la garderie...)
- 1 tablier **en tissu marqué au nom de l'enfant**
- 1 pochette de 12 feutres grosses pointes
- 1 lutin de 200 vues (porte-vues) avec couverture transparente incolore étiquetés au nom de votre enfant
- 1 ramette de papier blanc **80 g**
- 1 grand cahier 96 pages, **24x32** avec 1 protège cahier transparent incolore **24x32**, étiqueté au nom de votre enfant pour le cahier de la Parole de Dieu
- 1 pochette de papier CANSON **21x29,7** blanc
- 1 pochette de papier CANSON **24x32** blanc
- 4 bâtons de colle
- 1 ardoise avec son feutre velleda
- 2 photos d'identité dans une enveloppe
- 1 gobelet en plastique dur **marqué au nom de l'enfant**
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 rouleau de papier absorbant
- 1 paquet de lingettes
- 1 change complet (+3 culottes) dans un sac en tissu marqué qui restera à l'école.

### Pour les enfants qui viennent à l'école l'après-midi (sieste) :

- 1 petit oreiller et 1 taie d'oreiller si votre enfant dort avec
- 1 drap housse (60x120) (pas de housse de couette)
- 1 petite couverture ou 1 petite couette (60x120)

### Tout le linge de lit doit être **marqué au nom de l'enfant.**

Un vendredi sur deux, nous vous remettrons un sac avec la taie d'oreiller, le drap housse et le tablier que vous aurez à laver et à rapporter le lundi matin. Quant à la couverture, nous vous la remettrons avant chaque période de vacances. Elle sera également à laver et à rapporter.

### Pour les enfants qui restent à la garderie :

- une boîte à goûter **marquée au nom de l'enfant**



Etablissement Catholique  
d'Enseignement sous contrat  
d'association avec l'Etat



RÉSEAU ÉDUCATIF  
COMPAGNIE DE MARIE NOTRE-DAME

**Afin d'éviter toute confusion, nous vous demandons de marquer, toute l'année, tous les vêtements de votre enfant. Un enfant de cet âge ne peut pas reconnaître ses affaires.**

Les lundi 29 et mardi 30 août 2022 : de 11h à 13h et de 16h à 18h  
Vous pouvez apporter **toutes** ces fournitures dans un grand sac plastique solide marqué au nom de votre enfant et de sa classe TPS.

Le lundi 29 août 2022 : à 16h

Visite de l'école pour les nouvelles familles qui ne connaissent pas encore l'école.

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

**Apporter** le sac avec à l'intérieur : le sac à goûter, le tablier, éventuellement un petit doudou (marqué) et/ou la sucette.

**Les jouets de la maison sont interdits toute l'année.**

Cela évite les disputes inutiles. Les jeux qui sont à l'école n'appartiennent pas à un enfant. C'est ainsi qu'on apprend à partager.